

**Volet B1**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réserve
au
Moniteur
belge



09000845

BRUXELLES

22-12-2008
Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **808.253.824**

Dénomination

(en entier) : **FONDATION DYSLEXIE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Fondation d'utilité publique

Siège : avenue Fond'Roy, 119 à Uccle (1180 Bruxelles)

Objet de l'acte : **NOMINATIONS**

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 9 décembre 2008

1) Deuxième résolution

Désignation de Monsieur Benoît Billette de Villemeur, administrateur, en qualité de Président du Conseil d'administration (article 6 des statuts).

2) Troisième résolution

Désignation de Monsieur Benoît Billette de Villemeur, administrateur, en qualité d'Administrateur-délégué, avec les pouvoirs de gestion journalière et de représentation quant à cette gestion (article 9 des statuts) Le 9 décembre 2008.

Benoît Billette de Villemeur
Président-administrateur délégué

Anne-Marie Frère
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature